



**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

**ÉLECTIONS ÉTÉ 2012 AU QUÉBEC : LE CREAT DEMANDE AUX CANDIDATS DE PRÉCISER LEURS ENGAGEMENTS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**Rouyn-Noranda, le 16 août 2012** - À l'échelle de la planète, les questions environnementales prennent de plus en plus de place dans les politiques publiques et les programmes de développement. Selon M<sup>me</sup> Jacinthe Châteauvert, présidente du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), le gouvernement du Québec ne devrait pas être en reste. Mieux, le Québec doit faire partie des états qui montrent l'exemple dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable. « C'est la raison pour laquelle le CREAT demande aux candidats de décrire leur programme et leurs engagements pour la protection de l'environnement en région à l'occasion des prochaines élections » ajoute-t-elle.

**Les priorités sur lesquelles le CREAT veut entendre les candidats aux élections provinciales**

Plusieurs priorités peuvent être dégagées de la situation actuelle du Québec. Parmi celles-ci, le CREAT en a retenu quatre autour desquelles il a inscrit son action depuis plusieurs années déjà. Il s'agit de :

- La réduction de la dépendance du Québec au pétrole qui représente 40% de la consommation énergétique du Québec,
- La nécessité d'une gestion durable des ressources naturelles avec la pression de plus en plus accrue d'une demande aussi bien à l'échelle nationale que planétaire,
- L'urgence d'adopter un virage vers des transports durables dans la mesure où le secteur des transports contribue à 43,5% des émissions de gaz à effet de serre de la province,

- Le renforcement du rôle du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et le soutien aux organismes environnementaux.

Le CREAT invite les candidats à consulter le document introductif élaboré sur « La protection de l'environnement, une condition essentielle au développement du Québec ». Il est disponible sur son site internet ou sur demande. Le document renferme les principales questions sur lesquelles le CREAT souhaite avoir des réponses et les engagements que les candidats sont disposés à prendre pour la protection de l'environnement et le développement durable.

« Les candidats des partis peuvent s'adresser aux médias traditionnels mais le CREAT leur offre une tribune, par le biais de son site internet, pour s'exprimer sur ses questions qui sont plus que d'actualité et qui intéressent particulièrement l'Abitibi-Témiscamingue » souligne Mme Châteauvert.

-30-

Source : Jacinthe Châteauvert  
Présidente  
819 762-5770  
[www.creat08.ca](http://www.creat08.ca)